

MOUVEMENT

REUNIONS

Information Syndicales

Chalon Macon

Torcy Gueugnon

Autun Mervans

(Voir pages intérieures)

SNUipp71 Infos

Bulletin N° 76
Déposé
le 13 février 2008

LES NOUVELLES RÈGLES DU MOUVEMENT

Moins d'équité!
Moins de transparence!
Des nominations aléatoires
et à titre définitif
sur des postes non demandés!

UNE NOUVELLE USINE A GAZ?

Participez à l'une des 6 réunions
d'informations organisées
par le SNUipp71



29 janvier : Gigantesque!!

Deux millions et demi dans la rue: alors, ça se voit???
Ils n'ont pas bien vu? On recommence le 19 mars!

Nous étions tous rassemblés en ce jour de colère : chômeurs, jeunes, salariés du public comme du privé, personnels judiciaires, des transports, des hôpitaux, de l'audiovisuel ou de l'école.

Nous étions tous dans la rue pour protester contre la politique du gouvernement. La plateforme syndicale unitaire, inédite depuis 1966, est sûrement pour beaucoup dans la réussite de ce mouvement social de grande ampleur, qui a dépassé celui de 2003. La mobilisation était bien visible et a fait mentir notre président.

Au-delà des revendications catégorielles, cette mobilisation est marquée par la colère et l'exaspération. Ce mouvement n'est qu'une étape, il faut continuer à se mobiliser.

Des suites sont d'ores et déjà envisagées

avec un nouvel appel interprofessionnel et unitaire pour le jeudi 19 mars.

C'est aussi en se syndiquant, en participant aux réunions locales (syndicales et collectifs), en rencontrant encore et toujours les parents de nos élèves que nous pourrons construire un mouvement fort d'opposition à la politique ravageuse du président et de son gouvernement.

Dans tout problème, il faut choisir les bonnes opérations. Le ministre mise tout sur les soustractions de postes et la division des personnels. C'est sans compter sur l'addition des mécontentements et la multiplication des actions qui ne faiblissent pas!

Paul BARDAY

ACTION du 19 MARS : COMMUNIQUE DES ORGANISATIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE CGT - CFDT - FO - FSU - UNSA - CFTC - CGC - SOLIDAIRES

Nos organisations syndicales se retrouvent pleinement dans la déclaration commune interprofessionnelle du 9 février 2009 au soir. Après l'intervention du Président de la République, elles constatent également « que les réponses apportées restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier 2009 ».

S'agissant plus précisément de la Fonction Publique, aucune des revendications des personnels n'a été prise en compte. Au contraire le Président de la République a cherché à opposer public et privé.

Nos organisations s'inscrivent résolument dans la décision d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle pour le 19 mars prochain. Dans la perspective de la rencontre du 18 février 2009 et du nouveau rendez-vous unitaire du 23 février 2009, elles appellent d'ores et déjà les syndicats et les personnels à préparer cette journée de mobilisation, y compris par la grève et les manifestations, comme modalités d'actions.

Pour le champ de la Fonction Publique, elles s'adressent ce jour au Gouvernement pour exiger l'ouverture immédiate de négociations sur :

- Ø L'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009,
- Ø l'augmentation significative de la valeur du point et la réévaluation de l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents,
- Ø le retrait de projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels, et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité, et l'aggravation des conditions de travail,
- Ø les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers.

Face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), elles rappellent leur détermination pour le développement de services publics de qualité, dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

Dans le même état d'esprit que celui exprimé par l'intersyndicale interprofessionnelle, les Organisations Syndicales de la Fonction Publique appellent à poursuivre et développer les mobilisations dans les différents secteurs. Elles apportent leur soutien aux revendications des organisations syndicales de la Fonction Publique dans les DOM.

Le 11 février 2009

VEILLEE des ECOLES/ COLLECTIFS DE DEFENSE DE L'ECOLE

Au-delà des actions nationales, les actions locales se multiplient :

◆ Veillée des écoles (à l'initiative du SNUipp et relayée localement par la FCPE et les collectifs).

Plus d'une vingtaine d'écoles ont participé au niveau départemental et ont rassemblé plusieurs centaines de personnes (parents, enseignants, élus...)

◆ Collectifs de défense de l'École : se multiplient sur tout le département :

Chalon - Macon - Le Creusot - Montceau - Autun mais aussi Cluny - La Clayette
Gueugnon - Tournus - Digoin

◆ Réunions d'informations dans les écoles

Toutes ces actions contribuent grandement à sensibiliser l'opinion publique et plus généralement les usagers des dangers qui menacent l'École à très court terme.

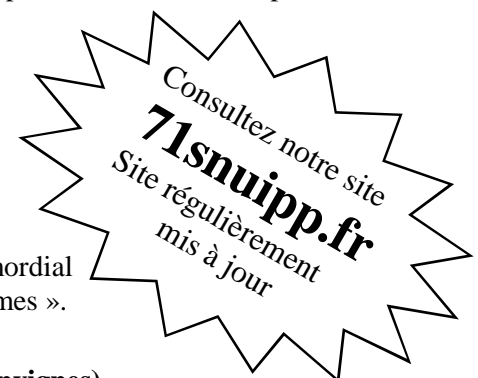
C'est un travail de fourmi, long et fatiguant certaines fois, mais qui tient un rôle primordial dans le rapport de force engagé avec le ministère pour le faire reculer sur ses « réformes ».

Quelques dates à retenir :

Mardi 17 février à partir de 19h : Veillée des écoles Ecole Maternelle M.Sembar (Sanvignes)

Vendredi 20 mars 2009 : Soirée « le printemps de l'école » à **Chalon** Maison des syndicats

Mardi 24 mars à 20h30 : Réunion d'info organisée par le collectif Charollais-Brionnais à **La Clayette** (Centre administratif)



Colloque du SNUipp « L'ÉCOLE RURALE : UN EXEMPLE À CULTIVER »

**Jeudi 26 mars à Chateauroux
École rurale : atouts et bouleversements
Une école attrayante :**

particularités pédagogiques et enjeu social

Avec la participation de Yves ALPE (sociologue), Yves JEAN (géographe), Vanick BERBERIAN (Président des Maires ruraux de France).

JOURNÉE NATIONALE DES FORMATEURS le 18 mars à PARIS

Quel avenir pour la formation? Quelles exigences pour une réelle professionnalisation des futurs enseignants? Quid des missions et de la place des maîtres formateurs? C'est autour de ces questions que le SNUipp organise une journée nationale de la formation au métier d'enseignant.

Elle aura l'ambition d'engager la réflexion pour construire des propositions avec les formateurs .

**Pour ces 2 journées, le SNUipp71 prend en charge les frais de déplacement pour ses syndiqués.
Contactez-nous pour l'inscription et la demande d'autorisation.**

BILLETTS D'HUMEUR - BILLETTS D'HUMOUR

Lettre d'un IEN retraité (palmes académiques)

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Ministre,
Par un courrier en date du 8 octobre 2008, vous me faites part d'un décret, pris par le Premier Ministre, concernant ma promotion au grade de Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques, sur votre proposition. Je vous en remercie mais je pense qu'il s'agit d'une erreur.
En effet, après avoir été instituteur pendant 14 ans, je suis devenu psychologue scolaire à Je croyais avoir fait un travail utile en travaillant contre l'échec scolaire. Vos dernières prises de position sur le sujet montre qu'il n'en a rien été.

Puis je suis devenu Inspecteur des Ecoles Maternelles à et à Partout, j'ai défendu avec énergie la scolarisation des enfants de 2 ans, surtout en milieu difficile. Entre temps, j'avais soutenu avec succès une thèse sur l'acquisition du langage. Je pensais que la scolarisation étant possible depuis 1881 à l'école maternelle dès 2 ans, cela faisait honneur à la France et méritait d'être défendu. Là encore, vos prises de position sur le sujet montrent que c'était une erreur.

Comme retraité, j'ai gardé contact avec l'éducation des enfants en devenant Président de la Ligue de l'Enseignement - Fédération des Oeuvres Laïques de Une nouvelle fois, je me trompais d'orientation puisque vos dernières prises de position vont amener à la suppression des associations complémentaires de l'Ecole notamment par une diminution des subventions qui leur sont attribuées par l'Etat.

Belle carrière que la mienne, faite surtout d'illusions et d'erreurs !! Vous comprendrez pourquoi j'attendrai un nouveau gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, pour accepter cette promotion que je n'ai pas sûrement pas méritée au regard de vos choix. Une politique de l'Education Nationale au service des enfants est indispensable et doit remplacer la vôtre qui semble être plus arithmétique qu'autre chose.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.
Michel Inspecteur honoraire

Extrait d'un courrier d'un maire du Nord (59) (SMA)

M I' IEN

«... Plus de 90% du personnel communal (sera) absent à cette date (NDLR : 29/01), nous sommes donc dans l'impossibilité d'assurer quelque service d'accueil que ce soit. [...]

Dans la même optique, je vous serai gré de bien vouloir m'adresser par retour, une liste d'enseignants, de personnel de l'Education Nationale non grévistes le 29 janvier 2009 et qui pourraient assurer la continuité du service public en venant tenir les guichets de la mairie, fabriquer les repas à la cuisine centrale, mettre les couverts, servir les enfants, faire la vaisselle et le nettoyage.

Je pense bien évidemment que vous n'aurez aucun mal à trouver ce personnel compétent pour que je puisse assurer la continuité du service public.

Dans le cadre du droit d'accueil, si j'avis un début de liste à faire et à vous soumettre, je mettrais :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale Douai-Waziers
- Le personnel de l'Inspection de l'Education Nationale Douai Waziers
- Monsieur le Sous-Préfet de Douai

Et pourquoi pas Monsieur le Préfet de Région !...

Et pour changer les couches Monsieur DARCOS, Ministre de l'Education Nationale.

Je pense que l'ensemble de ces personnes sont parfaitement qualifiées pour exercer le droit d'accueil dans les écoles de Waziers»

Extrait d'un courrier d'une retraîtée à l'IA (SMA)

En réponse à une sollicitation pour assurer le droit d'accueil dans sa commune.

« ...j'ai l'honneur de vous informer que je ne me prêterai pas à cette atteinte déguisée du droit de grève. Permettez-moi, de vous faire part de mon indignation. Ainsi, pour le compte des municipalités, l'Administration de l'Education Nationale sollicite-t-elle le concours de nouveaux retraités enseignants pour accueillir les enfants les jours de grève. De plus, selon Monsieur Sarkozy, ils seraient rémunérés par les retenues effectuées sur les salaires des collègues avec lesquels ils travaillaient quelques mois plus tôt. Quelle honte ! Quelle décadence ! Quel manque de respect !

Au citoyen que je suis, votre proposition, Madame l'Inspectrice d'Académie, relève de l'insulte et n'appelle que le mépris.

Devant cette ignominie, il me reste la possibilité de grossir les rangs des manifestants et de faire passer le message suivant :

**DEBOUT LES JEUNES,
VOS AÎNES SONT AVEC VOUS ! »**

CHANGER DE MODÈLE ÉCONOMIQUE

(A partir des propos recueillis durant le CN du SNUipp le 14 janvier 2009 auprès de Dominique Plihon, professeur d'économie financière à l'Université de Paris XIII et président du conseil scientifique d'ATTAC).

La crise que nous traversons, qui a débuté en 2007, est beaucoup plus qu'une crise financière. C'est une crise globale de la mondialisation néolibérale. Selon Dominique Plihon, il ne faut pas se fier à la chronologie apparente des événements qui ont vu se succéder une crise immobilière, une crise bancaire, une crise financière puis la récession. Ainsi on pourrait croire à un enchaînement de phénomènes, dont chaque étape serait la résultante de la précédente. En réalité, le capitalisme mondialisé traverse **une grave crise structurelle** parce que l'exacerbation de la logique du profit pour l'accumulation sans fin l'a conduit à sacrifier les deux piliers sur lesquels il s'appuie et dont il ne peut se passer : les humains et les ressources naturelles.

En s'approchant de ses limites, le capitalisme global a créé les conditions d'**un marasme multidimensionnel**.

- La crise touche en premier lieu le cœur du capitalisme, les Etats-Unis, l'Europe, le Japon et va s'étendre à la périphérie du système.
- Le modèle d'accumulation financière est insoutenable, tant en termes de partage des richesses que de prolifération de techniques spéculatives.
- **C'est une crise financière, économique, sociale et écologique.**
- C'est aussi **une crise intellectuelle** car l'idéologie néolibérale est remise en cause : le marché, la concurrence, le libre-échange, le laisser-faire et l'appât du gain ne conduisent pas au bien-être général. **L'intervention publique retrouve sa légitimité.**
- C'est une crise géopolitique car les rapports de force dans le monde ont évolué et ne ressemblent plus du tout à ceux de l'après-guerre.

Comme le précise Dominique Plihon, cette crise donne largement raison aux analyses d'ATTAC et des mouvements alter-mondialistes qui ont toujours conclu au caractère insoutenable et dangereux de la mondialisation néolibérale. Les politiques de sauvetage des banques, puis les plans de relance destinés à éviter la récession sont non seulement insuffisants, mais ne remettent pas en cause la logique prédatrice du profit à outrance.

Il faut s'engager vers une rupture totale avec cette approche inégalitaire et destructrice.

- **Remettre la finance à sa place**, ce qui implique de prendre un ensemble de mesures rapidement pour stopper la domination de la finance néolibérale. Il faut créer un pôle financier public européen, en partant des nationalisations menées par les gouvernements pour sauver les banques. Il faut instaurer une organisation alternative de la finance mondiale, en commençant par supprimer les paradis fiscaux.

- **Donner la priorité absolue sur le social et l'écologie :**

- 1) Instaurer un nouveau partage des richesses en ce qui concerne en particulier la répartition salaires / profits.

- 2) Relocaliser des activités, en rupture avec la logique de délocalisation de la mondialisation (contrôle des capitaux, développement de l'économie sociale...)

- 3) **Développement des biens publics mondiaux** (santé, éducation, eau, ressources non renouvelables...) pour soustraire à la marchandisation mortifère des biens et services afin qu'ils soient produits et distribués selon une autre logique que celle de la rentabilité financière.

Dominique Plihon insiste « Il faut imposer des rapports de force à différentes échelles : nationale, européenne, mondiale ». Les classes dirigeantes et leurs lobbies vont tout faire pour défendre leurs privilèges. Il y a, de ce point de vue, un risque de durcissement du capitalisme et d'atteintes supplémentaires aux droits et à la démocratie comme le montre la politique Sarkozy-Fillon. **Le combat idéologique contre le néolibéralisme doit s'amplifier par une meilleure coordination européenne et internationale.**

Propos recueillis par Jean-Guy Trintignac

« Le capitalisme, c'est la croyance stupéfiante selon laquelle les pires hommes font faire les pires choses pour le grand bien de tout le monde »

J.M. KEYNES

MOUVEMENT DES PERSONNELS

Groupe de travail mouvement (3 février 2009)

La note ministérielle du 06/11/2008 relative à la mobilité des personnels du 1^{er} degré vient modifier en profondeur les règles des mouvements départementaux.

Après deux groupes de travail avec l'Inspecteur d'Académie et ses services, l'inquiétude évoquée dès la parution de cette note ne fait que se concrétiser.

Les règles qui seront mises en place dès cette année font la part belle à l'aléatoire avec des modifications profondes :

- **une seule phase de mouvement** et donc une seule saisie de vœux
- **un nombre de vœux très limité** (30 à minorer pour certains avec l'obligation de postuler sur les 10 zones)
- **la mise en place de 10 zones géographiques** : « *une loterie avec beaucoup de numéros perdants* »

Première conséquence : dès la rentrée prochaine **des centaines de collègues du département se retrouveront titulaires à titre définitif d'un poste qu'ils n'ont pas clairement demandé**. Est cela favoriser la mobilité des personnels ? Multiplier les mécontents ?

Les élus du SNUipp71 sont intervenus aussi bien lors des groupes de travail que par courrier auprès de l'IA pour faire évoluer favorablement ces règles (extension du nombre de vœux, maintien d'une seconde phase du mouvement, respect des vœux des collègues, défense du paritarisme, de la transparence et de l'équité....)

Cette attaque nécessite une riposte unitaire aussi bien nationalement que départementalement. Nous y travaillons. Faites nous part de vos remarques.

**Compte tenu des profondes modifications générées par ces nouvelles règles,
PARTICIPEZ AUX REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE
« Spécial Mouvement des Personnels »**

Mercredi 18 mars de 9h à 12h : CHALON (Maison des syndicats)
TORCY (Salle J.Ferry)

Samedi 21 mars de 9h à 12 h : AUTUN
GUEUGNON (Maison des associations)

Mercredi 25 mars de 9h à 12h : MACON (IUFM)
MERVANS (École primaire)

A l'ordre du jour : Le mouvement + les questions d'actualité (carte scolaire, actions...)

Ce temps est à décompter des vos obligations de services (108h – journée de solidarité)



Je me syndique au SNUipp71 2008/2009

Nom : M, Mme, Mlle _____ Prénom : _____ Échelon: _____

Adresse : _____

Tél : _____

Courriel : _____

Adresse établissement: _____

Catégories <input type="checkbox"/> Instituteurs <input type="checkbox"/> Instituteurs spécialisés <input type="checkbox"/> PE stagiaire (LC)	<input type="checkbox"/> PEGC <input type="checkbox"/> PE	Fonctions <input type="checkbox"/> Adjoint <input type="checkbox"/> Chargé décole <input type="checkbox"/> Directeur <input type="checkbox"/> Brigade <input type="checkbox"/> ASH <input type="checkbox"/> AVS /EVS/ AE <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	<input type="checkbox"/> IMF / PEMF <input type="checkbox"/> Retraité	Nature de l'établissement <input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire <input type="checkbox"/> Collège <input type="checkbox"/> RPI <input type="checkbox"/> IUFM <input type="checkbox"/> Autre (préciser)
---	--	--	--	---

Montant de la cotisation (cocher la case SVP)

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème
Instit							118 €	123 €	127 €	135 €	147 €
Instit. spé							121 €	127 €	132 €	1340€	151 €
PE et PEGC	80 €	80 €	114 €	119€	128 €	135 €	142 €	151 €	161€	172 €	186€
Hors cl. et PEGC	141€	157€	169€	178€	191€	203€	215€				

Date :

Signature (obligatoire)

Syndiqué(e) en 06/07 OUI NON

POSSIBILITES DE REGLEMENT

1 - Paiement direct en 1 fois : OUI NON

2 - Paiement de deux à six chèques au dos desquels vous pourrez indiquer les dates souhaitées de prélèvement

Suppléments

Direction de 2 à 4 cl. + 6 €
 Direction de 5 à 9 cl. + 10 €
 Direction de 10 cl. Et + + 12 €

Mi-temps : du 1° au 5° : 79 € du 6° au 11°: 87 €
 À 75%: 75% de la cotisation
 Dispo/ Congé parental : 79 €
 AVS / AE : 36 € LC / Æ2 : 80 €
 Retraité : 98 €

TOTAL ADHESION

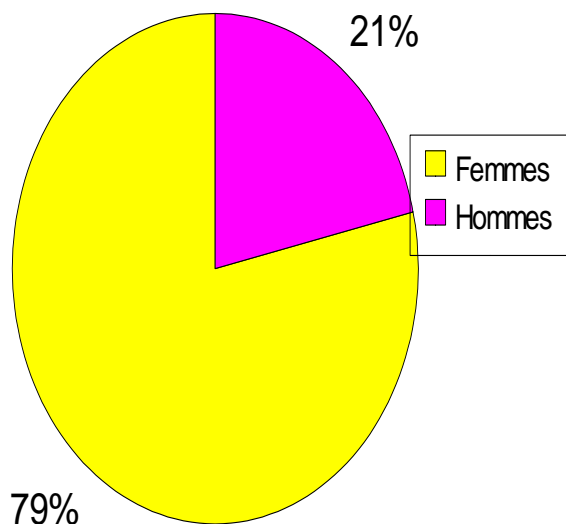
OUI NON

..... €

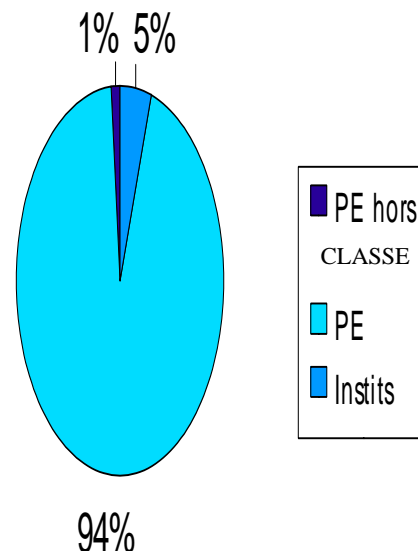
Envoyer à : **Dominique Gonnot— 20 B, rue de Dracy - 71 640 GIVRY**

LES ENSEIGNANTS EN SAÔNE ET LOIRE : QUI SOMMES-NOUS?

Répartition sexuée



Répartition par catégories



Évaluations Nationales CM2 *Résultats inexploitable et illégaux...*

Les actions autour des évaluations CM2 ont été très nombreuses et sont particulièrement symboliques du profond rejet, dans notre profession comme chez de nombreux parents d'élèves, de la politique éducative actuelle. Ces actions, autour notamment de la consigne syndicale unitaire, ont rencontré un vrai succès : Au 3 février (date limite fixée par le ministère pour le renvoi des résultats), au niveau national, sur 518 000 inscrits, le ministère ne totalisait que 227 000 remontées soit moins de 44%.

Afin de soutenir les collègues de CM2 et les directeurs inscrits dans cette action, au niveau départemental comme au niveau national beaucoup d'équipes se sont emparées de la motion et l'ont fait voter en conseil de maîtres ou d'école. Cette motion reste d'actualité, il est encore temps de la présenter dans vos écoles. N'hésitez pas à nous en faire parvenir une copie.

Au regard des ces éléments, il apparaît clairement que les résultats seront inexploitable, par le ministère dans une logique de classement et de mise en concurrence des écoles contraires en tout point aux valeurs et missions de l'École Publique.

L'Administration met actuellement toute la pression possible sur les personnels pour faire remonter coûte que coûte des résultats, le SNUipp soutiendra et défendra tous les personnels engagés dans l'action.

Autre information : Le logiciel ministériel de transmission des résultats des évaluations n'a à ce jour pas été validé par la CNIL, donc non autorisé... un argument supplémentaire, s'il en manquait...

Les « évaluations nationales CE1 » prévues en mai, posent selon nous les mêmes risques de dérives et appellent d'ores et déjà toute notre attention.

Pratique!

Pour animer vos réunions avec les parents concernant ces évaluations, vous pouvez utiliser **le diaporama** du SNUipp et de Roland Charnay (sur notre site : **71.snuipp.fr**)

Carte scolaire en Saône et Loire

Pour la rentrée scolaire 2009, la Saône et Loire bénéficie de 12 créations de postes :

- ⇒ + 27 postes au titre de la démographie
 - ⇒ - 11 postes RASED
 - ⇒ - 4 postes de détachés auprès des associations complémentaires de l'école.
- Ces créations ne représentent finalement qu'un rattrapage suite au retard accumulé par le département au niveau régional.

Échéancier

Mardi 17 mars : Groupe de travail « carte scolaire » 1er degré

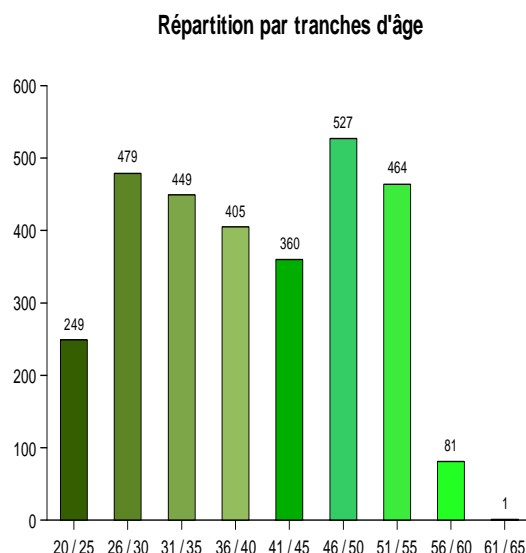
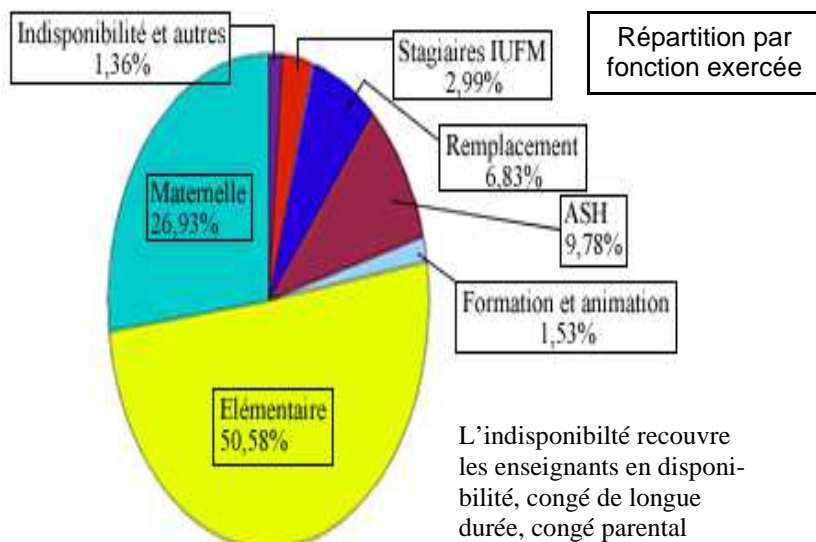
Jeudi 19 mars ou Lundi 23 mars : CTP départemental

Jeudi 26 mars ou Vendredi 3 avril : CDEN(Préfecture)

Pensez à nous fournir tous les éléments utiles pour que nous puissions intervenir lors des ces commissions (voir fiche de contrôle sur notre site)



LES ENSEIGNANTS EN SAÔNE ET LOIRE : QUI SOMMES-NOUS?



La Formation des enseignants telle qu'on nous l'annonce pour 2010

« La face cachée de l'iceberg »



Ce qu'on vous dit :

- Un niveau de recrutement plus élevé (Bac+5)
- Une revalorisation du salaire en début de carrière

Ce qu'on vous cache :

- L'absence de formation professionnelle pour les futurs enseignants
- La négation de toutes les avancées en matière de pédagogie et de sciences de l'éducation
- L'économie réalisée sur les dos des futurs enseignants, en supprimant les stages où ils étaient confrontés à la réalité de leur futur métier
- L'impossible accès à ce métier pour des jeunes venant des milieux défavorisés : 5 ans d'études universitaires à financer et sans rémunération, c'est long !
- La trop faible proportion d'étudiants qui, à ce niveau-là d'étude, feront le choix d'être enseignant. Que fera t'on alors ? Des recrutements parallèles à un niveau moins élevé et pour une moindre rémunération (agence de remplacement !) ? Suppression de la maternelle pour transférer les enseignants en primaire ? Remobilisation des « jeunes » retraités ?
- La suppression de fait de la formation continue
- Sur quelle base seront mandatés les enseignants qui assureront « le compagnonnage » des débutants ?
- Ce que coûtera « in fine » à la société une telle mesure... Qui prendra en charge les conséquences d'une décision qui pourront s'avérer désastreuses pour les élèves, premières victimes de telles aberrations?

Est-il possible au XXI^e siècle, en France, de laisser dire qu'enseigner n'est pas un métier, qu'il n'est pas nécessaire d'être formé pour le pratiquer ?

Est-il possible au XXI^e siècle, en France, de se taire devant une décision qui met en péril toute la population des élèves ?

Est-il possible d'être complices de la liquidation du service public d'enseignement ?

Au fait, la formation des enseignants a déjà été supprimée...c'était sous le régime de Vichy...

Antoine JEANTET

AGENCE NATIONALE DU REMPLACEMENT = ANPE DE L'ENSEIGNEMENT

Cette année, de nombreux départements font, une fois de plus, état d'une situation critique avec son cortège de conséquences désastreuses qui pèsent dans le quotidien des écoles : classes surchargées, stages de formation annulés, remise en cause du droit à l'éducation (enseignement non assuré)...

La Saône et Loire n'échappe hélas pas à ce triste constat malgré les interventions du SNUipp dans les instances paritaires afin d'abonder le nombre de Titulaires Remplaçants. Devant la pénurie, l'administration « bricole » l'envoi des remplaçants en fonction des pressions parentales.

Le budget 2009 prévoit dans le premier degré la mise en place au 1er janvier d'une agence nationale chargée du remplacement. Selon le ministère, elle « devrait permettre d'identifier des pistes d'amélioration de l'efficacité de la gestion du remplacement ».

La création d'une Agence Nationale du Remplacement, dotée d'une vingtaine de personnes, a été présentée au conseil des ministres du 5 novembre.

Si l'objectif affiché de cette agence est d'améliorer l'efficacité du remplacement, ce qui retient surtout l'attention du ministère est le rendement, appelé également « taux d'efficacité », du potentiel de remplaçants qui s'établit à 80,72 % pour l'année 2006/2007

En parallèle, le ministère a commandé un audit sur une cinquantaine de circonscriptions du premier degré pour envisager l'utilisation d'emplois de vacataires en vue d'assurer des remplacements. L'alibi de la création de cette agence ne masque t-il pas une autre réalité d'autant plus que le ministère entretient le flou sur les modalités de mise en œuvre de cette agence ?

Le ministère envisagerait-il dès l'année 2009 de supprimer l'actuel dispositif de remplacement fondé sur l'intervention des personnels titulaires formés et qualifiés pour ce type de missions ?

Difficile de croire que c'est de la rue de Grenelle que s'organise de manière efficace le remplacement en zone rurale par exemple. Et ce d'autant que les moyens dévolus au remplacement, en augmentation de seulement 204 emplois au niveau national pour l'année scolaire 2007/2008, sont largement insuffisants au regard des besoins des écoles.

Pour le SNUipp, il est urgent de rompre avec cette politique dangereuse pour les écoles et l'intérêt des élèves, de faire respecter la professionnalité des enseignants, d'effectuer d'autres choix budgétaires.

Jean-François RANCUREL